

patrimoine de Luc



Sommaire

n°27

Anecdotier

LUC ET LA GUERRE DE 1870-1871



M. Patrick Reau nous a fait parvenir des photographies extraites d'un film venu accidentellement en sa possession, dont une séquence a été tournée à Luc peu après le débarquement de 1944.

Il souhaiterait pouvoir rendre ce film à ses propriétaires ou descendants, qui en seraient peut-être ravis. Si ces visages vous disent quelque chose, n'hésitez pas à nous en informer.



ANECDOTIER :

Luc et la guerre de 1870-1871

Bien sûr qu'une guerre n'a rien d'anecdotique ! Nous n'entendons pas le mot anecdote au sens moderne d'insignifiant, sinon de dérisoire. Mais au sens originel : événement qui n'a pas encore été porté à la connaissance publique. Et, dans la mémoire collective, la guerre de 1870-1871 n'a pas la même présence que les deux guerres mondiales du XXe siècle. Et pourtant, celles-ci, dans leur démesure, ne seraient pas compréhensibles sans savoir comment celle-là a été, localement, et même intimement, vécue par les populations. C'est certains aspects de ce vécu que cet article voudrait suggérer, en montrant quelles résonances le déroulement de ce conflit a pu avoir jusqu'à Luc et aussi quel destin il a imposé à quelques habitants de Luc.

Luc en 1870.

Nous sommes sous le Second Empire depuis presque 18 ans. C'est un régime politique qui a accompagné, peut-être même favorisé, une véritable mutation sociale qu'on pourrait résumer d'un mot, qui n'est pas nécessairement positif pour tout le monde : celui de modernisation. A l'intérieur des localités – surtout des grandes villes- c'est le souci de restructuration des artères, dont le Baron Hausmann est la figure embléma-

tique : il s'agit de créer des rues, mais qui effacent des siècles d'histoire et empêchent les barricades de se dresser trop facilement. Entre les localités, c'est la frénésie ferroviaire : il faut que les trains roulent sur des lignes aussi droites que les nouvelles avenues parisiennes, qu'ils relient le moindre village à l'ensemble du pays, même si on détruit, par là, un aménagement ancestral du territoire, même si on n'oublie pas de calculer combien de soldats -et avec quelle rapidité- on pourra faire passer d'un point à

un autre. Toute proportion gardée, ce sont les mêmes préoccupations qui animent Luc en cette année 1870.

Et si les objectifs relèvent de l'évolution sociale, les méthodes dépendent de l'ambiance politique. Nous retiendrons trois grands projets qui font envisager, à cette époque, un renouveau ou un nouveau départ, pour Luc : celui d'une ligne de chemin de fer qui rendrait si aisé le trajet de Luc à Caen et même à Paris ; celui d'une liaison télégraphique qui permettrait au

visiteur de rester en contact avec le reste du monde. La modernisation, on le voit, c'est la communication. Déjà ! Le troisième projet est, en apparence, bien éloigné de tout cela : il s'agit de la reconstruction d'une partie de l'antique église romane du Vieux Luc : réfection avec agrandissement de la nef et d'un des bas-côtés. Cela n'est pas sans rapport avec la communication. L'église et ses offices sont le lieu et le temps de la rencontre entre les divers habitants de Luc : entre marins et paysans, entre artisans et notables, entre commerçants et indigents, entre ceux du Vieux Luc et ceux du Nouveau Luc, entre « baigneurs » et autochtones. Chacun pouvait y voir les autres. Mais il fallait un nouvel espace, propre, aéré, « où les miasmes des uns et les tares des autres se dissiperaient suffisamment pour ne contaminer personne ». Telle était la conception de l'époque.

Mais nous sommes sous le Second Empire. Et un Empire ne se gouverne pas comme une République. Si le conseil municipal est toujours élu, le maire est nommé par le préfet, sans même être nécessairement choisi parmi les conseillers municipaux.

Ce sera le cas à Luc, en 1865, avec la nomination de Jean-Baptiste Guerard-Delaville. Immédiatement, cette situation pose problème. Peut-être par tempérament, par conviction politique ou sens du devoir, sûrement parce qu'une bonne partie des conseillers municipaux lui étaient franchement hostiles, au point de faire de l'obstruction, Guerard-Delaville prendra un certain nombre d'initiatives en marge du conseil. Une campagne de dénonciation est menée, qui l'accuse de gestion occulte. Au début de l'été 1870, à la tête de la commune, la tension est à son comble. Mais elle ne l'est pas qu'à Luc, elle l'est aussi dans les relations internationales, plus particulièrement entre la France et la Prusse.

La déclaration de guerre.

Ce qui conduit à une situation aussi tragique que la guerre est nécessairement complexe : c'est un enchaînement de causes, de facteurs, de conditions que même les historiens n'en finissent pas de démêler. C'est pourquoi la mémoire collective, pour se souvenir malgré tout, pour ne

pas oublier qu'une guerre est toujours déclenchée, retient généralement un événement marquant, spectaculaire, médiatique, dirait-on aujourd'hui, qui sera considéré comme l'origine du conflit. C'est le cas pour l'assassinat de l'archiduc François-Joseph à Sarajevo, en ce qui concerne la guerre de 14-18. C'est le cas pour l'affaire de la dépêche d'Ems en ce qui concerne la guerre de 1870-1871.

Depuis la révolution de septembre 1868, le trône d'Espagne est vacant. Le 21 juin 1870, le Prince Léopold de Hohenzollern, petit-cousin du roi Guillaume de Prusse, qui a quelque légitimité pour cela, pose sa candidature pour l'obtenir. Ce qui inquiète la France qui craint de se voir cernée à l'Est et au Sud par l'influence prussienne. Début juillet, l'Empire Français s'oppose officiellement à cette candidature. Le 12 du même mois, Léopold renonce à sa prétention. Le lendemain, 13 juillet, Benedetti, l'ambassadeur de France, qui se trouve à Ems, ville d'eaux où Guillaume de Prusse est en villégiature, intercepte celui-ci au cours de sa promenade du matin pour obtenir la garantie que le désistement de Léopold est définitif. Officiellement, Guillaume 1er n'est pas encore averti de la décision de son petit-cousin. Un peu agacé mais courtois, il répond au comte Benedetti, qu'il peut d'autant moins s'engager pour l'avenir qu'il ne connaît pas les conditions du renoncement de Léopold. Et il donne congé à l'ambassadeur. Dans la journée, Guillaume reçoit confirmation du désistement et fait

Ems, le 13 juillet 1870. Le comte Benedetti, ambassadeur de France, interpelle Guillaume 1er, roi de Prusse. L'occasion, pour Bismarck, de pousser la France à la guerre.



dire à Benedetti par un aide de camp, qu'une nouvelle entrevue est désormais inutile. Le roi de Prusse envoie, en fin d'après-midi, un télégramme à son chancelier Bismarck pour l'informer de l'épisode. On sait que Bismarck rêve de constituer la Grande Allemagne en unifiant la multiplicité de petits Etats qui environnent la Prusse. Un des moyens pour y parvenir est de leur donner un ennemi commun, en l'occurrence l'Empire Français. Pour conduire celui-ci à la guerre, Bismarck décide d'envoyer aux ambassades, donc à la presse, un « condensé » du message reçu de Guillaume Ier. Il s'arrange, en fait, pour lui donner une tonalité provocatrice : d'une part, en présentant l'attitude de Benedetti comme du harcèlement et de l'arrogance, ce qui indisposera les Prussiens ; d'autre part, en présentant la réponse de Guillaume comme une humiliation méprisante du pouvoir impérial, ce qui indisposera les Français. En bref, la dépêche d'Ems prend l'allure d'un incident diplomatique. De part et d'autre, les réactions ne se font pas attendre. Le soir même et surtout le lendemain, 14 juillet,

à Paris comme à Berlin, une partie de la presse se déchaîne, des manifestations se forment dans les rues, qui en appellent à la guerre. Le soir de ce même jour, le ministre de la Guerre français rappelle les réservistes. Le 15, la mobilisation est décrétée et le 19 juillet, la guerre est déclarée par la France, dans l'enthousiasme quasi-général.

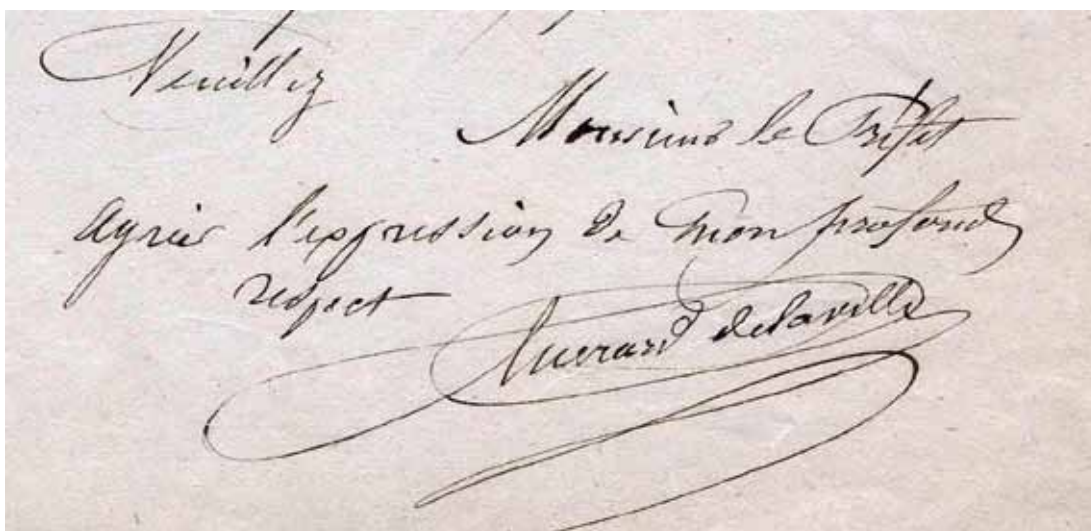
Une saison balnéaire troublée.

A Luc, lorsque l'affaire de la dépêche d'Ems, puis la déclaration de guerre sont connues, la saison commence à peine. Les premiers « baigneurs » sont arrivés, dans les hôtels (Belle-Plage, le Soleil Levant de M. Baudain), les pensions de familles (celles d'Octave Exmelin, boulanger rue de la mer, d'Alexandre Lamy, en front de mer ou d'Arcisse de Caumont). Mme Turgis vient d'ouvrir son établissement de bains et son casino. Ainsi, malgré les discussions au sein de la municipalité, tout est prêt. Comme presque partout en France, l'annonce



Le 19 juillet, Bismarck se voit notifier la déclaration de guerre par la France.

du conflit avec la Prusse va d'abord susciter l'exaltation joyeuse. A tel point qu'à côté de animations estivales habituelles, on va, cette année-là, en instituer une inédite, qui aura un franc succès. Elle consistera à fabriquer une effigie de Bismarck, à la bombarder de projectiles divers et, bien sûr, pour finir, à y mettre le feu sous les applaudissements des nombreuses « personnes accourues pour assister à ce réjouissant spectacle ». Pourtant, au fil de la saison, l'euphorie va perdre de son intensité. D'abord parce qu'elle va vite prendre



Guérard-Delaville, le maire de Luc, s'adresse au préfet pour avoir des informations sur l'évolution du conflit.

la forme du soupçon : des familles étrangères, venues prendre des bains et dont on ne connaît pas trop le pays d'origine, sont accusées d'être prussiennes et dénoncées ; trois individus qui se promenaient au pied des falaises sont suspectés d'être des espions au service de la Prusse : ils sont signalés, arrêtés, envoyés sur Caen. Et bientôt libérés. Cette méfiance souvent haineuse va rapidement ternir l'ambiance festive dont la déclaration de guerre fut, au début, un des facteurs. Ensuite, et surtout, on prend, petit à petit, conscience que les nouvelles ne sont pas très bonnes. Les ardeurs bellicistes reposaient sur la certitude que la victoire était acquise. Le maréchal Leboeuf, Ministre de la Guerre, n'avait-il pas dit, le 18 juillet, cette phrase qui deviendra après-coup mémorable : « Nous sommes prêts et archi-prêts. La guerre dut-elle durer deux ans, il ne manquerait pas un bouton de guêtres à nos soldats ». En fait, l'assurance de l'armée française était telle que les troupes avaient été pourvues de cartes du territoire en-



Le maréchal Leboeuf, ministre de la Guerre, est confiant : « Nous sommes prêts et archi-prêts ».

nemi, mais pas de celles du territoire français. Or, elles ne purent faire qu'une seule incursion hors de France, à Sarrebrück, le 2 août, et, pour quelques heures seulement. L'essentiel des combats qui conduisirent à la capitulation de Napoléon III eurent lieu au cours du mois d'août. Et si l'on excepte quelques actes héroïques ponctuels et souvent inutiles, comme les charges des cuirassiers de Reischoffenn, le 5 août, qui, par la chanson, s'inscrivirent dans la mémoire populaire, l'Empire Français ne connut que des défaites. Quand, dans une situation de guerre, on se trouve loin de chez soi, comme c'était le cas pour les vacanciers en cet été 1870, on a besoin de trouver sur place une autorité suffisamment ferme pour se rassurer. Nous avons vu qu'il n'en était pas ainsi à Luc, et cela va s'aggraver en raison de la tenue, programmée, d'élections municipales le 7 août. Environ un quart des conseillers vont, ce jour-là, être changés. Ceux qui ne sont pas réélus constituaient, pour la plupart, le rare soutien sur lequel Guerard-Delaville pouvait compter. Or celui-ci qui, rappelons-le, est nommé par le préfet, et non pas élu, reste maire avec, cette fois-ci, un conseil hostile dans sa totalité. Difficile, dans ces conditions, pour les nombreux « baigneurs », de trouver auprès de l'administration municipale, le réconfort nécessaire. D'autant plus que, dès la première semaine d'août, l'inquiétude grandit. On reçoit des informations contradictoires : les journaux, qui parlent de victoires, sont démentis par les nouvelles que

l'on reçoit des proches, par courrier. Guerard-Delaville, le maire de la commune, est en permanence harcelé de questions sur la situation réelle. A tel point que le 15 août, il se sent obligé d'écrire au préfet : « Nous sommes tous sur le qui-vive », lui dit-il. « De fausses rumeurs se répandent ». Et il ajoute : « Je n'y puis plus tenir ; ma maison est constamment assaillie ». Il demande alors au préfet de lui envoyer quotidiennement une dépêche télégraphique lui indiquant « le mouvement des troupes et leurs opérations ». « J'attends, c'est-à-dire tout le monde attend. » conclut-il. Le préfet répondra à Guerard-Delaville que, tous les soirs, à 10h, un résumé de la situation, élaboré à partir des dépêches reçues à la préfecture, sera mis à la poste pour être placardé dans la commune le lendemain matin.

Aux armes...

L'anxiété des « villégiateurs », aussi légitime soit-elle, n'égale pas celle des familles dont un des membres est sous le feu de l'ennemi. Car il y des hommes qui sont au front. Et, bien sûr, des habitants de Luc ; en premier lieu, ceux qui, au moment de la déclaration de guerre, sont sous les drapeaux. L'ensemble des individus, engagés à faire leur service militaire –donc, en l'occurrence, la guerre- n'a jamais autant mérité qu'en cette période, d'être appelé le « contingent » (Etre ou ne pas être...soldat, donc potentiellement, vivant ou mort).



Lettre envoyée de Luc, le 17 août 1870. La poste est débordée : on cherche à joindre ses proches. Deux semaines plus tard, le timbre deviendra caduc.

Après avoir passé le conseil de révision, qui décide si on est apte ou non, psychologiquement ou physiquement, à servir sous les armes, vient le moment du tirage au sort. Si l'on tire le « bon » numéro (ou le « mauvais » selon la mentalité ou les conditions de chacun), on est recruté. La contingence, c'est-à-dire une certaine forme de hasard, joue encore puisqu'existe la possibilité de l'exonération, qui permet d'être dispensé de l'enrôlement, en échange du versement d'une certaine somme d'argent à la Caisse de dotation de l'Armée. Et aussi, existe la possibilité de remplacement ou substitution qui consiste à trouver un volontaire (ou un rétribué) pour effectuer le service militaire à votre place. Enfin, le nombre de personnes mobilisables est fixé chaque année par les autorités supposées compétentes, en fonction de leur capacité à anticiper les risques de conflits possibles. Depuis 1868, la loi Niel a supprimé l'exonération, mais

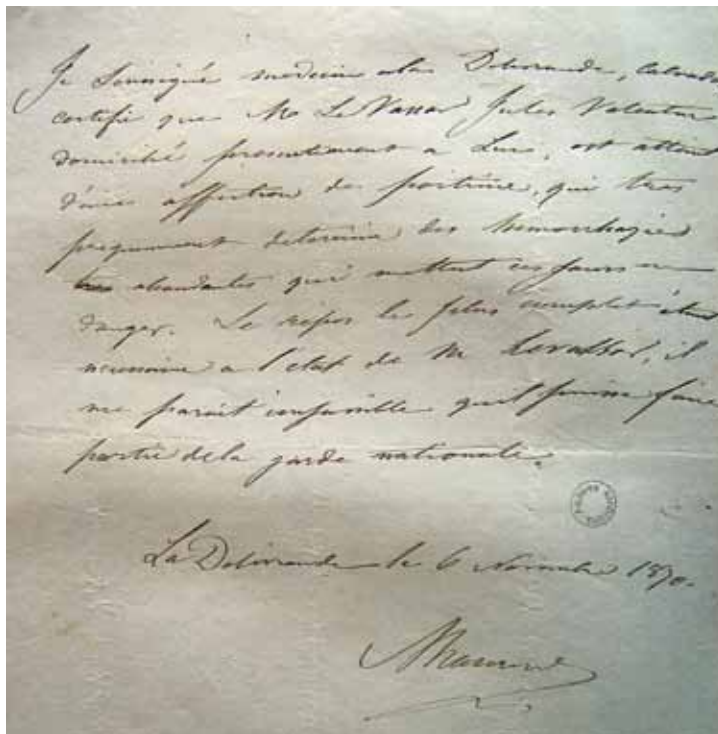
a porté la durée du service à neuf ans (cinq ans d'active, quatre ans de réserve). Mais cela ne signifie pas que les exemptés soient libres de toute obligation militaire. Car, il existe aussi la Garde nationale.

La Garde nationale existe, en France, depuis 1789. Son principe, sur le modèle américain, est de permettre à chaque citoyen, d'avoir les moyens de défendre les valeurs de la Nation, si elles sont attaquées. L'histoire tourmentée des régimes politiques en France, tout au long du XIXe siècle, a fait que la Garde nationale a connu des hauts et des bas. Si Napoléon III a commencé par la mettre au sommeil, il a dû, progressivement, reconnaître l'importance de cet ancrage, sinon populaire, en tous cas, bourgeois. La loi Niel du 14 janvier 1868 établit une Garde nationale mobile, par opposition à une hypothétique Garde nationale sédentaire. Cette dernière regroupe tous ceux qui, ayant

passé positivement le conseil de révision, ont tiré le « mauvais » numéro, y compris les exemptés et les remplacés. Les mobiles, qu'on appellera bientôt les « Moblots » sont ceux qui, ayant 20 ans, sont aptes à servir pendant 5 ans et devenir des auxiliaires de l'armée active. Sont concernés les gardes nationales mobiles assignées aux frontières et aux places-fortes et celles conduites à devoir maintenir l'ordre intérieur. Le maréchal Niel avait prévu que cette Garde nationale mobile reçoive 15 exercices annuels de 24h. Ce que peu de communes seront en mesure de mettre en œuvre. Nous allons voir que l'évolution désastreuse du conflit avec la Prusse allait conduire la France à élargir le champ de la mobilisation en instituant la Garde nationale, non plus mobile, mais mobilisée.



Napoléon III : peu favorable à la guerre, il partira néanmoins au front.



Certificat médical du médecin de La Délivrande pour M. Le Vassor, résidant provisoirement à Luc. Son état de santé ne lui permet pas d'être mobilisé. Les médecins aussi furent débordés.

Une fin de saison délétaire...

Aux familles de Luc éprouvées par le départ des époux, fils, frères ou pères même, au front contre les Prussiens, vont donc s'ajouter celles affectées, de manière plus inattendue, par la mobilisation de la Garde nationale. Mais c'est aussi vrai pour ceux qui sont en vacances à Luc. Le courrier, le tout nouveau télégraphe, les journaux et les rumeurs vont faire que la saison va se terminer dans le chaos. Il y eut d'abord ceux qui durent, d'urgence, partir en combat. La loi du 10 août 1870 incorpore dans l'active tous les célibataires ou veufs sans enfant, de 25 à 35 ans, ayant satisfait à la loi de recrutement, y compris ceux qui ont déjà fait leur service militaire. Il y eut aussi tous ceux qui quittèrent Luc précipitamment parce qu'ils avaient besoin de la présence rassurante de leur domicile. Mais il y eut également ceux

qui, craignant l'invasion, préférèrent prolonger leur séjour à Luc, en s'attribuant une sorte de statut de réfugiés. Et, enfin, ceux qui, voulant échapper à la mobilisation, coururent les médecins alentours pour s'octroyer un certificat médical les dispensant de partir au front. Puis ce fut, coïncidant avec la fin de la saison, l'annonce du désastre. Napoléon III, malade, n'était pas favorable à l'entrée en guerre de la France. Sous la pression populaire et celle de son entourage organisé autour de l'Impératrice Eugénie, il céda. Dès le 28 juillet, il avait pris la tête de l'Armée et s'était rendu à Metz, après avoir, la veille, fait nommer l'Impératrice régente. Mais, au bout de quinze jours, le 12 août, son état de santé l'oblige à confier le commandement au maréchal Bazaine. Curieusement, celui-ci, huit jours après, se laissera enfermer avec l'essentiel de l'armée française dans Metz, assiégé par les Prussiens. Napoléon III, avec l'aide du ma-

réchal Mac Mahon, qui s'est efforcé de reconstituer des troupes, décide, le 25 août, de dégager Bazaine, mais il faut, pour y parvenir, faire un détour par Sedan. Le 31 août, en présence de Bismarck et du roi Guillaume, 240.000 prussiens poursuivent Mac Mahon et Napoléon III devant Sedan. Le lendemain, à 16h30, Napoléon III fait hisser le drapeau blanc pour éviter un massacre inéluctable. Le 2 septembre, c'est la reddition. Le lendemain, Napoléon III est emmené en Allemagne. A Luc, comme partout en France, la nouvelle de cette défaite fut perçue comme une catastrophe. D'autant plus qu'à l'échec militaire s'ajoutait le bouleversement politique. Dès le 4 septembre, aussitôt connue la captivité de l'Empereur, Léon Gambetta, entre autres, proclama la chute de l'Empire, l'avènement de la IIIe République et un gouvernement de défense nationale, pour que la défaite de Sedan ne signifie pas la fin de la guerre avec

la Prusse. Or, il se trouve que l'installation des conseils municipaux élus le 7 août était prévue le 5 septembre. On a appris, la veille ou le jour-même, par le télégraphe ou les journaux, qu'à Paris, la République était proclamée. Que faire ? On imagine l'embarras des élus, nouveaux ou reconduits, dont la moitié officiait déjà. La réunion a lieu au premier étage de l'école construite en 1857. Il y a 16 élus ; seuls treize seront présents. Les formalités administratives exigent encore que l'on prête serment d'allégeance à l'Empire, alors que chacun sait que la France est, depuis la veille, républicaine. Seuls huit conseillers prêteront le serment devenu caduc ; les autres, par prudence ou conviction, s'abstiendront. Guerard-Delaville, le maire toujours nommé, ne sera pas là. Aussi est-ce l'élu le plus âgé, Achille Lhonoré, qui se verra attribuer la fonction provisoire de maire. Le 23 septembre, une commission administrative provisoire de la commune est constituée avec les trois élus ayant eu, le 7 août, le plus grand nombre de suffrages : il s'agit de Jean-Pierre Letellier, Charles Costy et Léon Gast. Ils sont chargés d'organiser, le 2 octobre, l'élection du maire et de deux adjoints, qu'on appelait alors président de la commission municipale et vice-présidents. Entre temps, la République nouvelle a décidé que le conseil (commission) municipal serait réduite à neuf membres : ceux qui, le 7 août, ont reçu le plus grand nombre de voix. Or, il se trouve que le doyen, Achille Lhonoré, hostile à la République, a décidé de

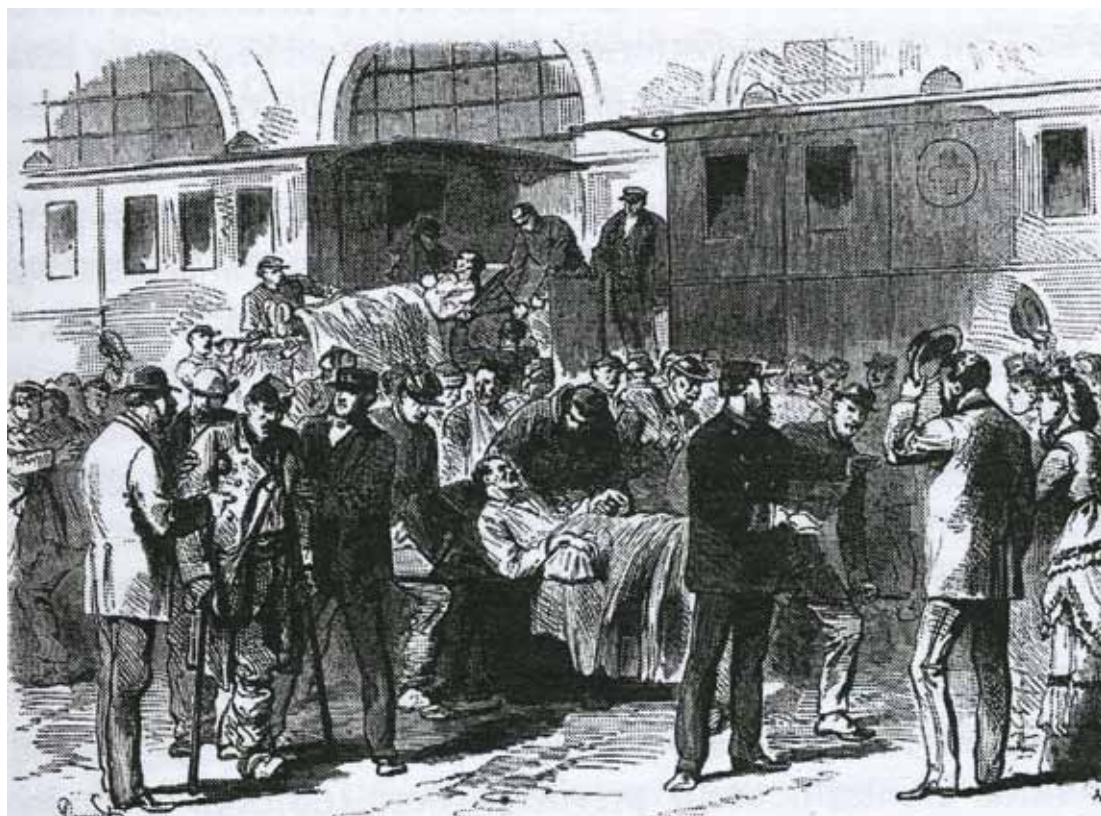


Napoléon III, après sa reddition, avec Bismarck, le 2 septembre 1870. C'est la fin du Second Empire, mais non pas de la guerre.

démissionner. C'est donc le dixième mieux élu : Jacques Modeste Quiquemelle, qui fera partie du conseil. Nous en reparlerons. On a compris que l'ancien maire, Guerard-Delaville, est définitivement hors-jeu. Ce jour-là, le nouveau maire sera son opposant le plus virulent : Abel Lemarchand (le grand-père d'Edmond Hue : cf. PL n° 2 p.4 à 9), élu avec 8 voix sur 9 possibles. En effet, Jacques Modeste Quiquemelle, prévenu à la dernière minute de la défection d'Achille Lhonoré, n'a pu arriver à temps pour l'élection du maire. Il sera là néanmoins pour l'élection des vice-présidents : Charles Costy (7 voix sur 9) et Léon Gast (5 voix sur 9). La gestion municipale se stabilise enfin, mais les problèmes ne vont pas manquer d'affluer.

La guerre républicaine.

Les premières difficultés auxquelles va être confrontée la commune de Luc sont d'ordre national. L'emprisonnement de l'Empereur aurait pu engendrer la défaite de la Nation. La République, avec Gambetta, tente de reformer une armée, avec les débris de l'ancienne, et nous le verrons, un nouvel enrôlement. En attendant, les forces ennemies ont le champ libre et déferlent sur Paris et sur la Normandie. La première conséquence sera un avis d'alerte. Devant la menace d'invasion, le Comité de défense envoie des instructions pour « faire efficacement le vide devant l'ennemi ». Les agriculteurs de Luc sont invités à effectuer un « refoulement progressif vers les régions à l'abri. » Il ne s'agit pas tant de protéger les personnes que l'approvisionnement. Il est conseillé de « battre les grains et semailles sans délai », afin de les transporter le plus loin possible vers l'ouest. Ce qui ne pourra être emporté devra être brûlé sur place. Ces recommandations concernent les grains et les fourrages, mais



Chargés de réfugiés et des premiers blessés, les trains de la ligne Paris-Caen ont des retards considérables. Luc aussi est bondé, en ce mois de septembre.

aussi les eaux-de-vie. Aussi, en ce mois de septembre à Luc, eut-on droit, dans les champs, à des feux d'où émanaient des effluves aux parfums très divers. Il fallait aussi évacuer les chevaux et bestiaux. Ou les supprimer, ce à quoi bien peu d'agriculteurs purent se résoudre. Enfin, il fallait « établir des obstacles », pour entraver la marche des envahisseurs, par exemple « en démontant les voitures, camions et charrettes, en enlevant les écrous et en enterrant les essieux. »

Par ailleurs, l'avancée des Prussiens va susciter un mouvement de retour à Luc des « étrangers ». Si les autochtones sont incités à fuir vers la Bretagne, les habitants du Nord-Est se précipitent vers Luc. Dès le début du mois de septembre, la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg connaît des retards de plu-

sieurs heures qui se répèteront pendant des semaines. Les trains sont surchargés, d'une part, par les blessés que l'on conduit loin du front, d'autre part, par les familles qui se mettent à l'abri et qui viennent de Paris, de Reims, de Châlon. « Les maisons à Luc se louent comme en plein mois d'août », dirait-on. Ainsi, en ce mois de septembre, les résidents à Luc sont presque aussi nombreux qu'en pleine saison estivale : Alexandre Lamy accueille, en location, plus d'une dizaine de familles qui viennent, pour l'essentiel, de Paris, mais aussi d'Epernay et même de Suisse. Parmi elles, celle de Gustave Lacroix, dessinateur d'Argenteuil, avec sa femme ; Arcisse de Caumont (cf.P.L. N° 9, p.4 à 12) a loué (ou prêté) sa villa à Paul Langlois, archiviste (on s'en serait douté) à Paris, et sa femme. Ils se réfugieront

à St Chamond, dans le Cantal, le 19 décembre. Citons encore Edmond Pluvard, sa femme et ses deux enfants, négociant à Paris et logé dans les appartements d'Octave Exmelin. Beaucoup pressentent que l'évolution du conflit conduira à leur mobilisation.

Il ne faut pas seulement accueillir les réfugiés, il faut aussi fournir des hommes pour la bataille. L'échec de l'armée d'active, en déroute après Sedan, l'impréparation de la Mobile, va conduire Gambetta à élargir le champ du recrutement. Dès le 9 septembre, un Conseil de recensement de la Garde est institué à Luc, qui compte 16 membres : 8 conseillers municipaux et 8 notables.

Le 29 septembre 1870, est instituée la Garde nationale mobilisée. Elle concerne les hommes de 21 à 40 ans, sans

Commune de Luc. *Etat nominatif des jeunes Gens de 25 à 35 ans, qui n'ont pas servi & qui ne sont ni mariés ni vœux avec enfant.*

N°	Noms & Prénoms	classe	h ² taille	Observations
1	Audoy Charles Louis	1166	75	
2	Hambard Joseph Jean	1166	75	
3	Amarchand Jules Louis	1166	96	
4	Letellier Jean Louis	1166	84	
5	Hüchel Félix Jules	1166	81	
6	Pitet Charles Louis	1166	113	
7	Camelin Louis Albert	1166	92	
8	Letellier Jean Louis	1166	105	
9	Hüchel Félix Louis	1166	93	
10	Letellier Jean Louis	1166	112	
11	Letellier Jean Louis	1166	89	
12	Dialfreine Charles Louis	1166	72	
13	Quinquante Louis Louis	1166	109	
14	Camelin Louis Louis	1166	101	
15	Hüchel Jules	1166	88	
16	Hüchel Charles Louis	1166	86	

N°	Noms & Prénoms	classe	h ² taille	Observations
17	Hambard Louis Louis	1166	112	
18	Hüchel Charles Louis	1166	107	
19	Amarchand Joseph Louis	1166	76	
20	Hüchel Jean Louis	1166	86	
21	Hambard Louis Louis	1166	113	
22	Camelin Louis Louis	1166	75	
23	Quinquante Louis Louis	1166	87	
24	Hambard Jean Louis	1166	82	
25	Hüchel Charles Louis	1166	102	
26	Hüchel Charles Louis	1166	116	
27	Hüchel Félix Louis	1166	81	
28	Audoy Félix	1166	79	
29	Hambard Louis Louis	1166	85	
30	Hüchel Charles	1166	102	
31	Camelin Louis Louis	1166	104	

Affiché à Luc le 11 septembre 1870

Affiche qui fut apposée sur la porte de la mairie de Luc, donnant la liste des futurs mobilisables.

famille à charge, et n'ayant aucun proche, ni dans l'armée d'active, ni dans la mobile.

Ils seront, en principe, 39 habitants de Luc à être concernés par le décret du 9 septembre et à devoir se présenter devant le conseil de révision habilité à décider de qui est apte à faire partie de la Garde nationale mobilisée ; quelques-uns seront réformés : Charles Arthur Pitet, le fils du boulanger de la place de la Croix, qui ne voit que d'un œil ; Jean-Baptiste Beaulieu, le fils du maréchal de la place de la Croix, qui a eu, lui, une main déformée par un accident de travail, plusieurs années auparavant. C'est aussi le cas de Valentin Laurent, dont l'index de la main gauche est coupé à la deuxième phalange. L'enthousiasme pour partir au

combat était-il le même, en ce mois de septembre, après la déroute de Sedan, que celui manifesté mi-juillet lorsqu'on brûlait l'effigie de Bismarck ? On peut en douter. Ainsi Charles Achille Letellier apprend, par le conseil de révision, qu'il est physiquement apte à être mobilisé. Il en oublie de signaler qu'il peut être considéré comme chargé de famille : il est, en effet, le fils unique d'une veuve : Anne Victoire Letellier, âgée de 74 ans. Pour rattraper la situation, il faudra invoquer « le trouble bien naturel qu'il éprouvait » lorsqu'il a appris, le 13 septembre qu'il était mobilisable.

Le secours de la religion...

Nous sommes au XIXe siècle : un fléau est encore pensé comme celui de la balance qui exprime la justice divine. C'est à 7h du matin qu'à Luc est confirmée la nouvelle qui commençait à se répandre la veille : la capitulation de Sedan et la captivité de l'Empereur. Lors de la messe dominicale, qui eut lieu trois heures plus tard, l'abbé Vengeon, curé de Luc, ne put s'empêcher de recommander à ses paroissiens de ne pas oublier, dans la prière aux agonisants, l'Empereur fait prisonnier. Mais plutôt que l'ancienne église romane de Luc, promise cette année-là à la destruction et en sursis pour quelques années encore, le lieu de dévotion demeure

toujours la chapelle de La Délivrande. Les habitants de Luc n'ont eu qu'une trentaine d'années pour s'habituer à ce qu'elle ne soit plus sur le territoire de Luc. Et, indépendamment des arbitraires réglementations administratives, la Vierge Noire continue d'être, à Luc, un recours pour supporter les événements pénibles et espérer leur amélioration. D'autant plus que cette année 1870 est une année importante. Comme nous l'avons déjà raconté (cf. PL. N° 21, p.19 à 31), la reconstruction de la chapelle de La Délivrande était engagée dans un processus de consécration : celui du Couronnement de la Vierge, dont l'anniversaire se fête encore aujourd'hui chaque année. L'accord du pape Pie IX avait été donné le 8 mai 1870. Chacun se préparait aux festivités, avant que la guerre ne fit son apparition. Le mardi 16 août, lendemain de l'Assomption, eut lieu une neuvaine de messes, avec exposition et bénédiction du Saint Sacrement, qui attira de nombreux habitants de Luc, surtout ceux qui venaient d'apprendre qu'eux, ou des membres de leur famille, étaient mobili-

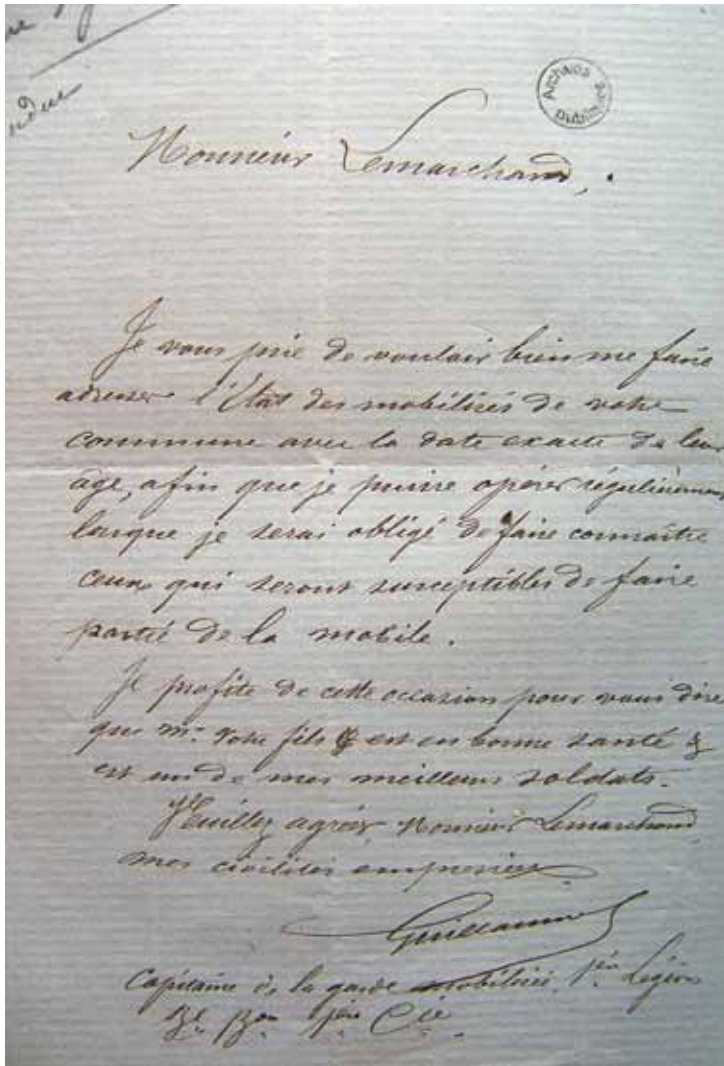
sés. Mais surtout, en préparation de la fête, désormais acquise, du Couronnement, était prévue, le dimanche 4 septembre, l'inauguration de la nouvelle niche destinée à recevoir l'antique statue de la Vierge, niche que chacun peut encore voir aujourd'hui. La cérémonie devait célébrer, à la fois, la prise de possession de cette niche et « attirer les bénédictions du Ciel sur les armées françaises ». Elle était présidée par Mgr Hugonin, évêque de Bayeux. La veille, on avait décoré l'extérieur de la nouvelle chapelle (la basilique actuelle) « de guirlandes de feuillage » et « de nombreuses et élégantes banderoles et oriflammes portant des invocations variées ». Le dimanche matin, alors que les premiers pèlerins affluent, on apprend que la triste défaite est une certitude. On commence à enlever les signes extérieurs de liesse et la tonalité de la cérémonie change, le plus souvent à la grande surprise des personnes venues y participer et qui ne connaissent pas tous l'issue des événements militaires. On estime qu'à midi, il y a, dans et autour de la chapelle, entre 10.000 et 15.000 personnes. Une

quête pour les premiers blessés du conflit rapporta 715F. L'après-midi, il était envisagé une procession, avec la statue de la Vierge, qui ferait trois fois le tour de la chapelle, mais étant données les circonstances et la demande des personnes ayant fait le déplacement, il fut décidé de modifier le trajet : d'abord, le tour de la chapelle ; puis, la traversée de la rue principale du bourg, pour rejoindre ensuite la route de Langrune et revenir sur la place, où était installé un reposoir à côté duquel était une estrade sur laquelle devait être déposée la statue. Malheureusement, au cours de la procession, un cheval attelé s'emballa : il renversa une vingtaine de fidèles, dont certains furent fortement contusionnés et d'autres virent leurs vêtements déchirés. Beaucoup virent, dans cette péripétie, un mauvais présage, c'est-à-dire un abandon de la miséricorde divine : même la Vierge n'avait pu empêcher les meurtrissures, à La Délivrande, avant de rejoindre sa niche. Mgr Hugonin, s'adressant à la foule, recommanda néanmoins à tous « le courage et la confiance ». Et lorsque, en fin d'après-midi, la statue fut déposée dans son nouveau réceptacle, nombreux furent ceux qui, jusque tard le soir, « se pressèrent aux pieds de la statue pour y déposer des baisers et y faire toucher des objets de piété ».

Plus tard, lorsque la mobilisation s'étendit aux gardes nationaux chargés de famille, eut lieu une autre cérémonie. Le Saint Sacrement fut exposé dans la chapelle, jour et nuit, les 29, 30 et 31



Gardes mobiles.



Lettre du capitaine Guillaume, commandant les gardes mobilisés, à Abel Lemarchand, le nouveau maire de Luc.

octobre. Pèlerins, mobilisés et leur famille affluèrent par centaines, « venant implorer Dieu pour la France ». Enfin, au moment du départ, une messe d'adieu eut lieu le 6 novembre pour les mobilisés du canton de Douvres, conduits par leurs chefs et escortés par les sapeurs-pompiers, pour recevoir les encouragements du père Picot, supérieur des missionnaires de La Délivrande.

Des difficultés pour la commune...

La première des difficultés est d'abord d'annoncer aux familles que l'un des leurs doit partir au front. Il y eut ceux qui, naturellement, étaient déjà sous les drapeaux. Ceux de 20 à 25 ans ni exemptés, ni remplacés, puis l'extension à ceux qui avaient entre 25 et 35 ans. Puis ceux qui, de la Garde nationale sédentaire, qui furent mobilisés : sur les 39 possibles, ils ne furent finalement que 31. Mais l'avancée de l'armée ennemie oblige à un recrutement plus serré. Le 2 novembre 1870, sont mobilisables même ceux

qui, de 21 à 40 ans, sont mariés ou veufs avec enfants. Des séparations déchirantes en perspective. Mais il faut aussi prévenir les résidents qui, réfugiés, portés pâles ou propriétaires à Luc, sont néanmoins mobilisables. Ils sont une trentaine, début octobre, célibataires, mariés sans enfants, ou ayant de 1 à 3 enfants, à pouvoir être recrutés. Les en informer n'est pas une tâche facile.

Il faut, en plus, pourvoir à leur équipement. Le 18 octobre 1870, le préfet prévient le nouveau maire de Luc, Abel Lemarchand, qu'il y aura, le 21, une adjudication « pour vareuse pantalon, képi de troupe, souliers, sacs

et ceintures avec gibernes », mais que, si le Département fera l'avance de la somme, les communes devront en faire le remboursement. Le 27 octobre, la commune se voit contrainte de prendre en charge l'équipement et l'habillement de sept jeunes gardes nationaux qui se trouvent en situation d'indigence.

Mais la seconde vague de mobilisation du 2 novembre engendre une nouvelle contribution pour la commune. Abel Lemarchand est informé par Achille Delorme, le préfet, que « c'est l'Etat qui se charge des fournitures nécessaires à l'habillement, l'équipement et l'armement des gardes nationaux mobilisés, sauf à pourvoir au paie-

ment de la dépense ». Donc, l'Etat s'occupe de tout, sauf de payer. Il faut compter 60 F par homme pour l'équipement et l'habillement, plus trois mois de solde à raison de 150 F par homme et par jour. La commune se trouve redevable de 2437,15 F. Une réunion, associant conseil municipal et quelques-uns de plus hauts imposés de la commune, a lieu le 13 novembre et chacun s'accorde à reconnaître qu'il s'agit d'une « somme tellement élevée ». Pour la reconstruction de l'église, un impôt extraordinaire de 18 centimes par franc avait été décidé pour une durée de 15 ans. Et, pourtant, « les travaux n'ont pas pu être commencés en raison des circonstances malheureuses qui désolent le

pays ». On se résout à prolonger la durée de cette imposition de deux ans pour faire face aux nouvelles dépenses. D'autant plus que 262,85F étaient déjà promis, à titre de secours, aux gardes nationaux de la commune « pour leur fournir quelques vêtements, notamment des pantalons et des chaussures dont ils ont le plus grand besoin », et que la nouvelle République française, toute préoccupée qu'elle est par la situation de guerre, n'en délaisse pas moins les problèmes sociaux. Aussi exige-t-elle des communes qu'elles organisent « des travaux d'utilité communale aux fins de procurer des moyens d'existence aux ouvriers inoccupés ». A Luc, la seule somme encore disponible est celle affectée à



Facture des effets achetés par la commune de Luc pour les « Moblots » qui manquent de tout. La rue où se trouve le magasin porte encore le nom de l'Impératrice Eugénie.

l'entretien des chemins vicinaux : on l'emploiera à subvenir aux besoins des ouvriers nécessiteux, en leur donnant des travaux de terrassement et de placement de matériaux. Tout ceci conduira le maire à écrire au préfet à la mi-décembre pour solliciter une aide financière. Il lui demande de « prendre en considération les nombreux sacrifices, se montant au moins à 4500F tant pour la défense nationale que pour les blessés de l'année et les mobiles ». Le ministre de l'Intérieur accordera un secours de 300 F, le 15 janvier 1870. Et, pendant ce temps, Guerard-Delaville, l'ancien maire, n'est pas resté inactif. Que ce soit par patriotisme sincère, ou par ressentiment à l'encontre de ses anciens détracteurs, il signale au préfet, le 14 novembre, que, dans les caisses de la commune, il existe une somme de 6000F destinée à la reconstruction de l'église. Or, selon lui, celle-ci ne nécessite que quelques petites réparations. Comme « on se tourmente, vu la pénurie d'argent, dit-on, des choses les plus nécessaires à nos défenseurs », il propose au préfet que les 6000F soient « employés pour aider la France à se retirer du mauvais pas dans lequel elle est plongée ». Le préfet tarda à donner suite, finit par interroger Abel Lemarchand, plus d'un mois après. Le successeur de Guerard-Delaville s'insurgea contre cette proposition.

A l'habillement s'ajoute l'armement qui doit permettre l'entraînement. Déjà, le 15 septembre, Louis Marie, cultivateur de 48 ans qui a été

élu capitaine de la Garde nationale de Luc, s'est rendu au château de Caen pour recevoir 20 fusils. Cinq jours plus tard, il obtiendra 160 cartouches. Le tout pour exercer 167 hommes, susceptibles de devenir combattants.

Enfin l'armée prussienne continue son avancée. Dès le mois d'octobre, elle atteint l'Eure et la Seine-Maritime et arrivera plus tard aux portes de la Basse Normandie. Faut-il craindre, au rythme croissant des défaites françaises, la guerre portée jusqu'à Luc et une occupation ? Il en est un qui est particulièrement inquiet, c'est Abel Lemarchand, le maire, car son fils Gustave est mobilisé (c'est le frère de Désina, qui sera la mère d'Edmond Hue). Il est vétérinaire à Mathieu et s'était déjà signalé, dès le début du conflit, en offrant des lits pour les premiers blessés. Et il se trouve à Pont-Audemer, à proximité immédiate des combats, où se trouve la 1ère Légion, 8e bataillon, 1ère compagnie de la Garde mobilisée. Le 2 janvier 1871, le capitaine Guillaume écrira, de Pont-Audemer, à Abel Lemarchand pour le rassurer et lui affirmer que Gustave est « en bonne santé et un de ses meilleurs soldats ».

Des artilleurs amateurs bien maladroits...

Les raisons pouvant expliquer la défaite rapide de la France face à la Prusse sont nombreuses : on a évoqué l'impréparation de l'armée

française, son infériorité numérique, un commandement inadapté. Mais aussi un équipement défaillant. Pas un bouton de guêtre ne manque, avait dit le maréchal Leboeuf. Pourtant, le maire de Luc a reçu, le 30 octobre, un avis de réquisition de « tous les havre-sacs en état de servir que possèdent les anciens militaires rentrés dans leurs foyers », qu'il faut envoyer d'urgence à l'Intendance militaire de Caen. Mais, surtout, c'est l'armement qui laisse à désirer, en particulier les canons. Alors que les Prussiens disposent de canons Krupp en acier se chargeant par la culasse, l'armée française se sert encore de canons en bronze, se chargeant par la bouche, ce qui les rend beaucoup plus lents. Or, dans cette guerre, l'artillerie est déterminante. Cela donnera des idées à certains, en particulier à M. Pymor-Dujardin, originaire de Bretagne, et travaillant dans les chemins de fer. Il imagine et réalise un canon se chargeant par la culasse et décide de venir faire ses essais à Lion-sur-mer. Pour expérimenter ce nouvel « engin perfectionné », il fait appel à M. Lemanicier, un ancien artilleur, et convoque un certain nombre de personnes des environs susceptibles d'être intéressées. Parmi eux, Louis Léonard Marie, le capitaine de la Garde nationale de Luc, qui a été reconduit lors des élections ayant eu lieu le dimanche 18 septembre 1870. Les essais ont lieu le mardi 1er novembre 1870, à 5h du soir, sur la plage de Lion. Les deux premières tentatives sont un succès, le chargement est rapide, le tir est

précis. Mais il se trouve que le 3e boulet est trop gros. On commence par le limer afin qu'il puisse entrer dans la culasse : il reste coincé avant d'être complètement placé dans son logement et on ne parvient pas à le retirer. On décide donc de l'enfoncer à coup de maillet. Une partie de l'assistance fit remarquer qu'il était « bien imprudent de vouloir se servir d'un boulet trop gros » : elle ne fut pas écoutée. Et lorsque Lemanicier mit feu à la poudre, la pièce « éclata en mille morceaux », renversant cinq des personnes qui étaient autour. Des fragments de culasse atteignirent M. Lemanicier à la tête et au bras. Gravement blessé, on crut qu'il allait mourir et un prêtre présent s'empressa de lui donner les derniers sacrements. Il survécut néanmoins. L'inventeur, M. Pylor-Dujardin, fut blessé à la tête et eut plusieurs dents cassées. La troisième victime fut Louis Marie, le capitaine de la Garde de Luc. Il fut gravement blessé à la jambe, au point qu'on dut l'amputer. On devine que l'ingénieux canon n'eut aucun avenir.

Ce tragique accident eut des conséquences à Luc : Louis Marie ne pouvait plus commander la Garde nationale et procéder à son entraînement, indispensable au cas où une partie d'entre elle serait encore mobilisée ou si l'ennemi parvenait jusqu'à Luc. Cet entraînement était déjà rendu difficile par le fait qu'il n'y avait que 34 fusils pour 187 hommes, dont 26 étrangers encore réfugiés à Luc. Il fallait s'exercer à tour de rôle. Parmi les réfugiés, se trouve Jean-Pierre Joseph Dela-

venne, arrivé depuis quelques jours de Paris. Or, c'est un ancien capitaine d'Infanterie du 57e Régiment de ligne. Et c'est lui qui prendra en main la Garde nationale de Luc pour effectuer les entraînements.

Un hiver qui jette un froid...

A la fin de l'année 1870, l'armée d'active est en grande partie décimée si on additionne les morts, les blessés et les prisonniers. C'est donc la Garde nationale mobile ou mobilisée qui assure l'essentiel des combats. Et nous savons qu'elle était particulièrement mal équipée. Or il se trouve que l'hiver 1870-1871 sera extrêmement rigoureux. A Luc lors des premiers jours de janvier, le froid a été tel que les congères, les étrilles, les crabes et divers coquillages viennent s'échouer par centaines sur la plage. On est obligé de solliciter les agriculteurs de la commune pour qu'ils viennent les enlever : ils s'en servirent pour engraisser leurs terres. Si les animaux marins ne résistent pas, on imagine aisément ce que subissent les « Mobiles ».

Le 28 décembre, la commune de Luc fait partir à Caen, par une voiture Louard, qui servait alors de transport en commun entre Caen et la côte, 12 tricots, 12 caleçons et des paires de chaussettes pour être envoyés à des « Mobiles » de Luc qui se trouvent sur le front. Le 8 janvier 1871, c'est le fils du garde-champêtre qui se rend à Pont-Audemer où, nous l'avons vu, sont cantonnés

des « mobilisés » du Calvados, pour remettre le même type de vêtement à trois d'entre eux.

Mais surtout va se constituer à Caen, début janvier, un Comité central des Mobiles du Calvados. Il est présidé par M. Roulland, maire de Caen, et constitué de neuf membres. Il entreprend de créer dans chaque commune des sous-comités. Abel Lemarchand est lui aussi sollicité par M. Roulland, en termes lyriques et virulents. Il a été prévenu, par le colonel de la Barthe qui les commande, que les mobiles du Calvados manquent de l'indispensable, ils n'ont ni capote, ni souliers de rechange. « Supporterions-nous le contraste injurieux du confort de nos ennemis avec le dénuement de nos défenseurs ? » Les mobiles du Calvados ne peuvent pas « être les plus misérablement vêtus de l'Armée de Loire ». Les sous-comités auraient pour tâche de réunir, en 10 jours, 120.000 F pour 3000 capotes et 3000 souliers de rechange. Et il termine en faisant appel à l'orgueil normand : « Nous sommes d'une vieille race réputée pour sa vaillance. Qu'il ne soit pas dit que nous avons dégénéré ! » Les mots ont sans doute porté à Luc puisque, le 5 janvier, un sous-comité des Mobiles du Calvados y est créé. Le président est le maire, Abel Lemarchand. Le sous-comité engage immédiatement une souscription dans la commune : au sein de la Garde nationale de Luc d'abord, qui rapportera 179 F ; au sein des écoles : les élèves de l'école des garçons donneront 18,50 F et les filles, 16F ;



Les « Mobiles du Calvados » auront un jour leur monument, pour leur vaillance et leurs souffrances (photographie de la maquette du monument avant sa réalisation).

A la Maison Nouvelle
 MATÉRIEL pour ENTREPRENEURS et TRAVAUX PUBLICS
 OUVILLAGE pour USINES
 Ateliers de Construction

PYLOR-DUJARDIN B. SCHANNÉE & Co
 35, Rue des Marais
 (Près la Place de la République)

ACIER FONDU
 Marteaux, Limes, Fourches, Pelles, Piques
 (de 1/2 à Molette)
 Etaux, Tarauds, Forenes, Outils
 FORGES PORTATIVES, MACHINES-OUTILS

Chaines, Palans, Vis
 Poulies d'Arrière-bancs, Weston
 Treuils, Verrins, Crics
 (Goutchouc, Amiante)

METRO (Fabrication Soignée) Crics Forts Réputation de la Maison

Bien que responsable d'un tragique accident, M. Pylor-Dujardin pourra ouvrir un important magasin à Paris. Mais plutôt que des canons, il fabriqua des crics et des forges portatives. C'était, sans doute, plus raisonnable.



Le sous-comité de Luc des Mobs du Calvados.

auprès des notables, enfin, les plus généreux étant Mme Leforestier (20 F) et Félix Marie, propriétaire de l'hôtel du Petit Enfer (10 F).

Bel élan de solidarité et de compassion, sans doute, mais qui n'empêchera pas l'issue inéluctable et proche. Le 18 janvier 1871, à Versailles, Guillaume se fait proclamer empereur d'Allemagne et dix jours plus tard, le 28 janvier 1871, l'armistice est signé. L'occupation commence, qui ne viendra pas jusqu'à Luc, mais qui affectera certains habitants de Luc, ceux qui sont encore mobilisés, qui, certes, n'auront plus à connaître le feu de l'ennemi, mais devront encore subir, par-delà la ligne de démarcation instaurée par l'armistice, les rigueurs de l'hiver et les humiliations dues à la

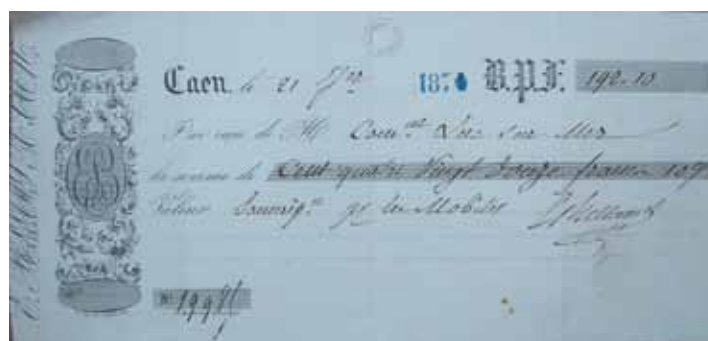
défaite. Luc servit quelques temps de cantonnement pour les « Mobs » de l'Ardèche qui furent parmi les plus vaillants. On retrouva, après la guerre, dans le poste qu'ils occupèrent, un fusil à tabatière qui leur appartenait. Ils gardèrent un souvenir ému de leur séjour, qui leur procura sans doute un délassement inespéré. Et de délicieux poissons à savourer. Ils en parlaient encore, vingt-cinq ans après, dans leurs banquets d'anciens combattants.

Il est temps d'évoquer le parcours de quelques Lutins qui furent en premières lignes lors de ce conflit et, d'abord, de ceux qui, à Luc, furent les victimes bien oubliées de cette guerre.



Les Mobs de l'Ardèche, venus à Luc, se souviendront longtemps de Luc, y compris pour composer le menu de leurs banquets : poisson ravigote de Luc-sur-mer.

Récépissé de la souscription faite à Luc en faveur des Mobs du Calvados. Signé par M. Bellamy, banquier à Caen, trésorier du Comité central.



Deux parcours : deux victimes.

Constantin Flambard.

Constantin Flambard fut la première victime de la guerre de 1870. Sa famille demeure à Luc depuis longtemps.

Nous sommes en 1682. Louis XIV, roi depuis près de 40 ans et qui a décidé depuis vingt ans de gouverner seul, s'installe à Versailles avec sa cour. Cette année-là, à Luc, naît Jacques Flambard. Il sera laboureur comme son père et épousera Marie Longuet. Vers 1717, ils auront un garçon prénommé, lui aussi, Jacques. En 1743, ce dernier épouse Jeanne Flambard, dont il aura sept enfants, et qui décède à 39 ans en 1759. Trois mois plus tard, Jacques Flambard se remarie avec Marie Tetard, qui lui donnera, neuf mois après, un garçon prénommé Louis. Cinq mois exactement

avant la prise de la Bastille, Louis épouse Marie Laurent. De ce mariage naît, en 1793, un garçon : Pierre-Louis, qui sera le grand-père de Constantin. En effet, en 1823, Pierre-Louis Flambard épouse Caroline Letellier et, l'année suivante, naît Honoré. La famille habite alors rue de la Fontaine et, si les femmes sont dentellières, les hommes travaillent toujours la terre. En 1845, Honoré se marie avec Alexandrine Flambard, fille d'un marin. Le 14 avril 1850, en pleine nuit, Honoré va chercher, à Langrune, Rose David, la sage-femme. Son épouse est sur le point d'accoucher. Et, à 6 heures du matin, vient au monde Désiré Constantin Flambard. Quelques années plus tard, la famille quitte la rue de la Fontaine, que les ancêtres habitent depuis plus de deux siècles, et va s'installer au Petit-Enfer, rue des Quatre-Vents (actuellement rue Tolmer). Et c'est là qu'à son tour, Constantin Flam-

bard deviendra cultivateur. En 1870, vient le temps du conseil de révision. Avec onze autres lutins de son âge, il se présente devant un lieutenant de gendarmerie et un membre du conseil municipal, pour le tirage au sort, et tire le « bon » numéro. Il est incorporé au 41e de ligne en Bretagne. Et c'est la guerre. Il est bientôt grièvement blessé au cours d'un combat dans lequel son régiment est engagé. Il sera évacué à Landerneau, dans l'hospice qui accueille les blessés du 41e de ligne. Et c'est là qu'il décède, le 17 novembre 1870, à 1h du matin.

Jules Quiquemelle.

Si nous avons déjà évoqué l'anxiété d'Abel Lemarchand, le maire de Luc, au sujet de son fils, Gustave, il est un autre membre du conseil municipal qui souffre de la même inquiétude. C'est Jacques-Modeste Quiquemelle, qui, on s'en souvient, avait été intégré au conseil,



Un des trois bas-reliefs du monument disparu en hommage aux Mobiles. Le lieutenant-colonel de Beaurepaire organise la troupe devant Dreux. Il y trouva la mort, mais accidentellement.

suite à la démission d'Achille Lhonoré. La famille Quiquemelle demeure, elle aussi, depuis longtemps à Luc. Nous sommes en 1668. Louis XIV met fin à la guerre de Dévolution contre les Pays-Bas par le traité d'Aix-La-Chapelle en Allemagne. Cette année-là, à Luc, naît Louis Quiquemelle. Laboureur comme son père, il épousera Jeanne Letellier dont il aura, vers 1710, un fils : Jean. En 1733, celui-ci se mariera avec Elisabeth Hue qui lui donnera huit enfants, dont François, né en 1741. A vingt-huit ans, en 1769, François Quiquemelle épouse Anne-Madeleine Marin. Un an plus tard, naît François-Alexandre, le père de Jacques-Modeste, le grand-père de Jules. Jacques-Modeste Quiquemelle est né en 1814, de Marie-Madeleine Laville. Cultivateur-proprétaire, demeurant rue du Point du Jour, Jacques-Modeste va épouser, en 1842, Elisabeth Séraphine Laurent, et c'est le 17 juillet 1847 que naît Jules. En 1867, lors du conseil de révision, il tombe sur le « mauvais numéro » et se trouve donc libéré par son tirage. Mais, en tant que garde national, il n'échappera pas, lorsque survient la guerre, à la mobilisation. Depuis la fin de 1868, les « Mobiles » du canton de Douvres, donc de Luc, étaient affectés au 1er bataillon et leur commandement avait été remis au vicomte de Beaurepaire-Louvagny. Suite à la mobilisation du 12 juillet 1870, l'ordre d'appel des hommes du 1er bataillon avait été fixé au 16 août. C'est donc ce jour-là que Jules Quiquemelle quitta la rue du Point du Jour pour se rendre sur

le cours Bertrand, à Caen, où eut lieu l'appel, pour être ensuite cantonné dans cette même ville. Comme le dira un témoin, « la plupart des hommes, arrachés à leurs familles d'une manière imprévue, avaient peine à se croire soldats ». Pourtant, Jules Quiquemelle ne dut pas se sentir isolé. D'abord parce qu'il n'est pas le seul Lutin de son âge ; ensuite parce que le vicomte de Beaurepaire a fait appel aux missionnaires de La Délivrande pour obtenir un aumônier, et c'est le Père Granger qui a été choisi, bien connu à Luc et, généralement, apprécié. Le Père Granger accompagnera les Mobiles du Calvados tout au long du conflit, non sans avoir effectué quelques actions remarquables. Il demandera, plus tard, l'aide de deux autres missionnaires de La Délivrande : le Père Dupont et le Père Martin. Lorsque ce dernier rentrera, le 23 février 1871, il était atteint de la variole noire et mourra quatre jours après, non sans avoir contaminé le missionnaire qui le veillait et qui mourut quinze jours plus tard.

L'organisation des mobiles fut difficile à mettre en place : nous avons déjà vu les problèmes que posaient l'habillement et l'armement : les mobiles ne disposaient que de « lourds fusils à tabatière ». L'instruction militaire était des plus sommaires : les exercices de tir se font à raison de trois cartouches par homme, et les conseils de révision, presque en permanence, réduisent un peu les compagnies. Le 26 août, le bataillon de Jules Qui-

quemelle, avec les 2e et 3e bataillons, est constitué en 15e régiment provisoire, mis sous le commandement du vicomte de Beaurepaire, nommé lieutenant-colonel. Cinq jours plus tard – et ce n'est pas un bon signe – le régiment est placé sous la direction du ministre de la Guerre. Le 6 octobre, Jules Quiquemelle et les hommes de son bataillon reçoivent l'ordre de départ. Il doit prendre le train jusqu'à Lisieux. Son père, Jacques Modeste, sa mère et Léa, sa sœur aînée, sont là pour l'accompagner jusqu'à la gare. Le lendemain 26, Jules Quiquemelle repart en train jusqu'à Evreux, que les Prussiens étaient déjà venus reconnaître : il y arriva à 6h du soir. Et le matin suivant, après avoir reçu 60 cartouches, c'est le départ pour Pacy-sur-Eure. Une longue marche commença, au milieu des premières traces de la guerre. Le 19, le bataillon est à Ivry où la municipalité le reçoit en grandes pompes sur son champ de foire, avec tables dressées. Quelques mois plus tard, elle « réclama 1400 F à la caisse du régiment pour prix de la petite fête ». Le soir, il arrive à Anet, où il est logé, nourri et abreuvé dans le château, sans que rien, cette fois-ci, ne soit réclamé en retour. Le 11 octobre, l'ensemble du régiment arrive à Dreux. Il y restera 71 jours. C'est là que Jules Quiquemelle assista – participe peut-être – à l'application impitoyable des décisions des Cours martiales, lorsqu'un traître et un déserteur durent être fusillés. Le 18 octobre, lors d'une reconnaissance de son bataillon vers Houdan, Jules Quiquemelle

vit le lieutenant-colonel de Beaurepaire, muni d'une lorgnette, monter au sommet de la chapelle d'un château. Debout sur la verrière, celui-ci observait la campagne lorsque le vitrage céda sous son poids. Le lieutenant-colonel de Beaurepaire fit une chute de 30 m, qui fut mortelle. Ce fut la consternation dans le bataillon, dont il avait été l'organisateur. C'est alors qu'il fut remplacé par le commandant de la Barthe. Le 24, fut accomplie l'action héroïque de l'un des compagnons de Jules Quiquemelle, celle de Jacques-Louis Binet. Cerné par trois cavaliers, il se réfugie dans une maison et tente de faire feu, mais son fusil à tabatière se bloque. Il se précipite sur l'ennemi, baïonnette en avant, transperce un soldat, commence à en étrangler un autre lorsque le troisième parvint à donner plusieurs coups de lance au soldat Binet et à lui fendre le crâne de sabre.

Faisant partie d'une troupe peu nombreuse dans Dreux, de plus en plus menacé par les Prussiens, le bataillon de Jules Quiquemelle se replie sur Verneuil, le 29 octobre, jusqu'au 15 novembre. Le

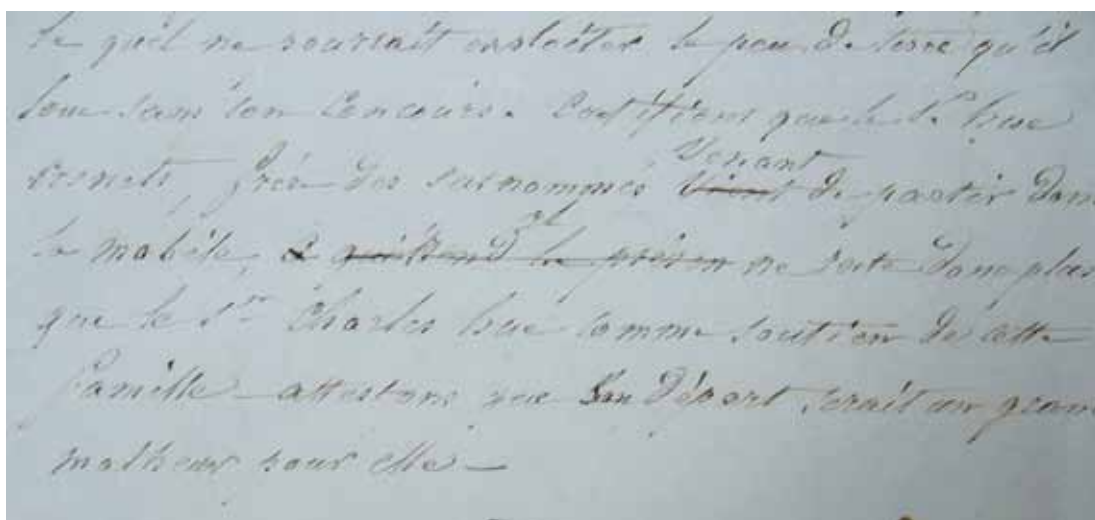
17, une vaste offensive prussienne de près de 15.000 hommes se dirige sur Dreux. Le 1er bataillon est posté sur Rieuville, tout à côté, et c'est là, au cours d'un terrible combat en fin d'après-midi, que Jules Quiquemelle est grièvement blessé. Depuis quelques semaines, la comtesse de Montgomery, qui demeure à Dreux, avec l'aide du docteur Labordette avait créé une ambulance située dans les locaux de l'Institut des Frères de l'Ecole Chrétienne, devenu Pensionnat St Pierre, rue St Martin à Dreux. Or, c'est précisément par cette rue que les Prussiens pénétrèrent dans la ville. Mme de Montgomery et ses aides voulaient se rendre sur le champ de bataille pour secourir les blessés. Un officier prussien accepta de la laisser passer, à condition qu'elle ne fasse aucune différence entre Français et Allemands. C'est ainsi que Jules Quiquemelle put être évacué et soigné, ce soir-là, au Pensionnat St Pierre. Il y décéda, cependant, deux semaines plus tard, le 1er décembre 1870, à 8h du soir. La guerre de 1870 venait de faire sa seconde victime lutine.

Deux parcours : deux rescapés.

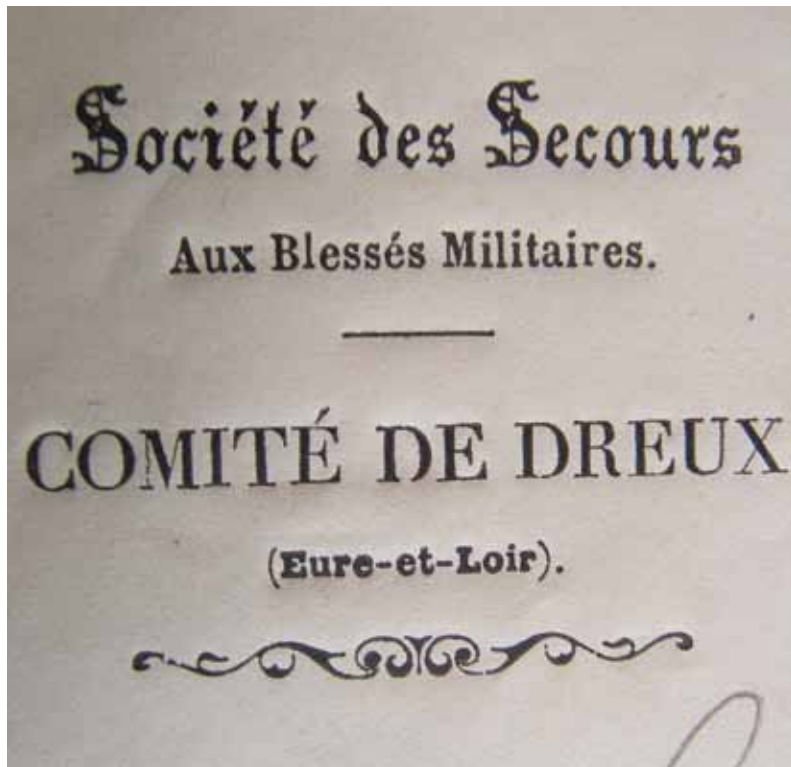
« Nos deux vieux soldats de Hue... »

Même s'ils ont échappé à la mort, les soldats qui ont participé à la guerre de 1870 peuvent en avoir dû supporter les séquelles longtemps après. Ce fut le cas de deux frères Hue : Ernest et Charles.

Nous sommes en 1664. A Luc, naît Etienne Hue qui, comme son père, sera matelot. Il aura un fils : Pierre, né vers 1696 qui épousera Madelaine Flambard. Ce mariage donnera le jour, vers 1724, à un garçon prénommé également Pierre, qui, lui aussi, perpétuera la tradition familiale, il sera matelot. En 1758, il se marie avec Anne Aubey. Celle-ci est enceinte de 5 mois lorsque, le 20 Mars 1764, le bateau sur lequel se trouve son mari, Pierre, chavire. En même temps qu'elle devient veuve, elle perd deux autres membres de sa famille qui étaient également à bord. Le petit Simon, qui naîtra peu après, ne connaîtra donc pas son père et renoncera à la mer pour s'occuper de la



L'abbé Vengeon, curé de Luc, intervient pour défendre les soutiens de famille : ici, Charles Hue. (document non signé mais l'écriture est reconnaissable)



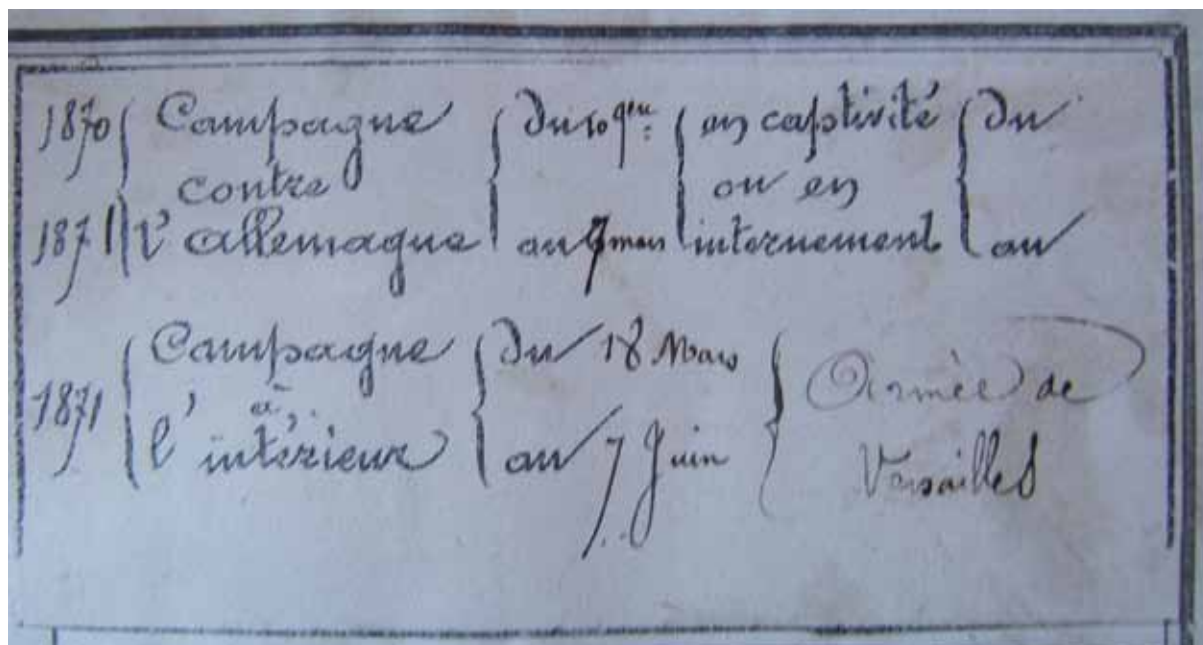
Lors de la bataille de Dreux, le Comité de secours fut très actif. Il sauva provisoirement Jules Quiquemelle.

terre. Il devient cultivateur et s'installe au bout Grivet (l'extrémité de la rue de l'Eglise, vers La Délivrande). Il épousera Marie-bonne Laurent, qui mettra au monde, en 1808, deux jumeaux, Victor et Constant. C'est ce dernier qui, après son mariage avec Aimée Lemarchand, sera le père des frères Hue : Charles, né en 1844 et Ernest, né en 1849. Au moment du conseil de révision, en 1864, Charles a été exempté comme soutien de famille. La famille fait valoir 6 ha de terres à loyer. Certes, il y a Ernest, mais il n'a que 15 ans. Il y a aussi un frère aîné : Paul, mais il est sujet à de fréquentes crises d'épilepsie. En 1870, Ernest fait partie de la garde nationale. Comme Jules Quiquemelle, il sera intégré au 1er bataillon des « Mobiles », puis, au 15e régiment provisoire. Lorsque la mobilisation dans l'armée d'active fut étendue à ceux qui avaient

entre 25 et 35 ans, Charles Hue fut dès lors concerné. Il tenta bien de faire valoir qu'il avait été exempté pour soutien de famille, que son jeune frère était déjà au service de la Patrie comme mobile. Il eut beau recevoir l'appui du maire, Abel Lemarchand, du curé, l'abbé Vengeon, rien n'y fit. Il sera incorporé au 34e de ligne, puis, au 3ème bataillon du 79e de ligne.

Avec la Mobile du Calvados, Ernest Hue fera le même parcours, connaîtra les mêmes événements que Jules Quiquemelle, mais il réchappera de la bataille de Dreux. Après celle-ci, le 15e régiment se replie sur le département de l'Orne (Laigle, Sées) puis repartit au combat vers Le Mans, qu'il atteint le 25 novembre à 5h du soir. De là, à marche forcée, Ernest Hue et son bataillon durent prendre la direction de St Calais, puis de Vendôme. Le

froid en ce début décembre commence à être terrible. Le ministre de la Guerre a choisi ce moment pour ordonner de faire bivouaquer les troupes loin des lieux habités, afin de les aguerrir. Et c'est là, à l'Est de Vendôme, qu'il a fallu subir une attaque prussienne déclenchée le 8 décembre. Le froid est de plus en plus insupportable. Le 10 décembre, Ernest Hue vit un de ses camarades, n'en pouvant plus, se tirer une balle dans le pied, pour arrêter les morsures du froid. Et c'est le même jour que le Père Granger, l'aumônier, faillit perdre la vie. Il était en train de compter les coups de canon (64 par minute) lorsqu'un gendarme vient le prévenir que des blessés le demandent. Relevant sa soutane, il rejoint en courant une ferme où s'étaient réfugiés les dits blessés. Un cavalier prussien le voit, le vise et tire. La balle passe à quelques centimètres



de sa tête. Le Père Granger fait le signe de croix et entre dans la ferme pour apporter son secours. Lorsqu'il repart, trois obus éclatent autour de lui. Des témoins racontèrent qu'on le vit « rentrer tranquillement à la nuit tombante, guidé par les feux de camp ». Le 14 décembre, le 1er bataillon est poursuivi par l'armée prussienne jusqu'au village de Fretteval où se produisit un duel d'artillerie. Et c'est à ce moment qu'Ernest est atteint par des éclats d'obus, avec sept de ses camarades, tandis que deux autres sont tués. Il a la jambe gauche broyée et est également atteint à la tête. Il sera transporté à l'hôpital de Saint Calais où il restera jusqu'au mois de mai 1871. Lorsqu'il rentre à Luc, le 29, il tient à peine sur ses béquilles.

Quant à Charles, il sera, lui aussi, blessé au cours d'un combat, mais très légèrement. Quand il rentre à Luc, en août 1871, il est surtout exténué par les fatigues et les privations. Il tombe malade,

doit, dans un premier temps, garder le lit pendant 8 mois et finit par devenir sourd et aveugle en 1872.

Ernest, à son retour, se maria avec Léonie Gast, quitta le Bout Grivet pour la rue de la Fontaine et eut une fille, Georgina. S'il avait quelques terres à cultiver, ses infirmités l'en empêchaient sérieusement. Quant à Charles, il fut contraint d'aller vivre chez sa sœur qui demeure, avec son mari, elle aussi au Bout Grivet.

De longues démarches furent entreprises par Abel Lemarchand pour que l'un et l'autre puissent obtenir une pension. Et c'est au cours de ces démarches, qui durèrent plusieurs années, que le maire de Luc prit l'habitude de parler d'eux avec ses interlocuteurs influents en les nommant : « nos deux vieux soldats de Hue », bien qu'ils n'eurent alors qu'une trentaine d'années. Mais la guerre leur avait donné l'apparence de vieillards. Si Ernest obtint une pension de

180F, Charles n'eut jamais rien car il n'avait pas été suffisamment blessé au combat. Convoqué à une commission spéciale de réforme, le 19 octobre 1876, à l'hôpital Saint-Louis de Caen, on décréta que les maux dont il souffrait n'étaient que des séquelles physiques et peut-être même psychologiques.

Si la guerre de 1870 meurtrit les corps et marqua les esprits, elle ne donna lieu qu'à peu de monuments commémoratifs. Il y eut, cependant, des communes qui virent à l'occasion d'ériger leur premier monument aux morts. Ce ne fut pas le cas à Luc : trop peu de victimes et la présence de l'ennemi y est restée trop potentielle. Pourtant, Jules Quiquemelle s'est trouvé honoré par l'intermédiaire du monument qui a été édifié à Caen et qui rendait hommage aux « Mobiles du Calvados ». La Mobile du Calvados, nous l'avons vu, n'avait pas terminé sa mission, avec la signature de l'armistice, ni avec le traité de paix préliminaire, signé

Extrait du livret militaire de Pierre-Jean-Baptiste Hamelin. Né en 1850, incorporé en 1870 au 39^e de ligne, il fit toute la campagne contre l'Allemagne, mais aussi celle contre la Commune de Paris. Il revint à Luc en 1875, se maria et mourut en 1919, au lendemain d'une autre guerre, celle de 14-18.

Une des premières apparitions de la Croix-Rouge, par le Comité de secours des blessés de Dreux, qui sauvèrent nombre de Mobiles du Calvados.



à Versailles le 26 février. Le licenciement eut lieu le 7 mars, et c'est le 31 mars que les derniers mobiles lutins, venus d'Angers en train, et après avoir rompu les rangs à Caen, purent revenir à Luc. Entre temps, leur camarades de la Garde nationale de Paris participaient activement à d'autres combats : ceux de la Commune de Paris ; et contre des Français, cette fois-ci, sous l'œil goguenard des Prussiens. Après l'échec de la Commune, la Garde nationale fut dissoute en France, et, le 6 décembre 1871, Abel Lemarchand, le maire de Luc, faisait déposer à la gendarmerie de La Déli-

vrande les 34 fusils à pistons avec lesquels la Garde nationale de Luc avait tenté de s'entraîner.

Le projet d'un monument dédié aux Mobiles du Calvados, fut à l'initiative de M. Meriel, le maire de Caen, et du Souvenir Français. Une souscription fut ouverte. L'architecte en était Auguste Nicolas et le sculpteur Arthur Le Duc. Le monument de 11 m de haut fut inauguré le 6 août 1889 sur la place des Casernes qui deviendra 5 ans plus tard la place Alexandre III. Il fut détruit en 1944.

A Luc, outre les victimes et les blessés, la guerre de 70 ans aura provoqué environ cinq ans de retard – et un endettement accru – dans la réalisation des projets visant au développement de la commune, dont les principaux étaient la construction de la ligne de chemin de fer et la reconstruction de l'église.

Pascal LAMY



Deuxième bas-relief du monument des Mobiles : l'acte héroïque du soldat Binet, camarade d'Ernest Hue.



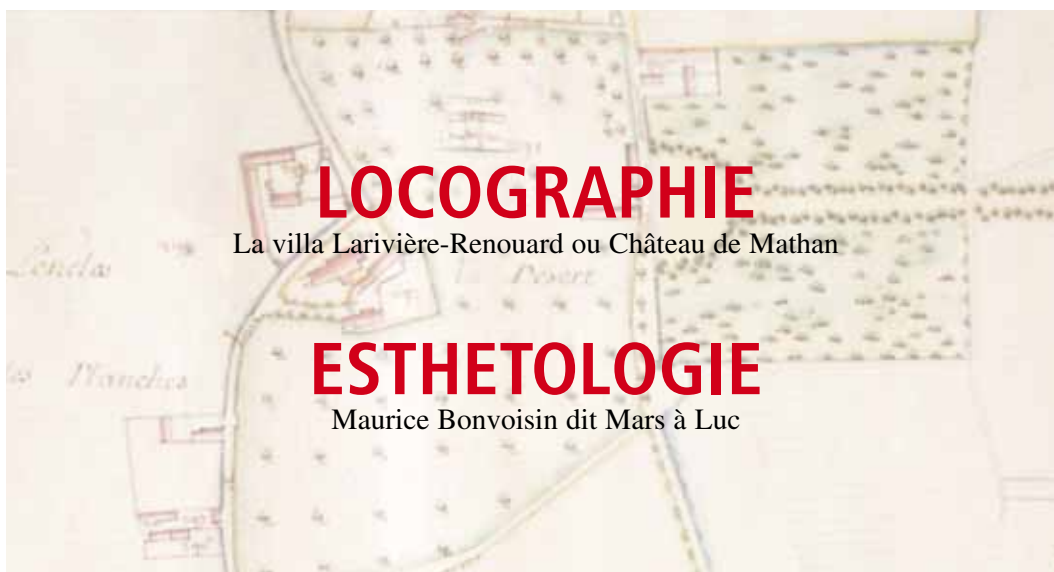
Avec la fin de la guerre et la dissolution de la Garde Nationale, la commune de Luc rend les quelques fusils qui ont servi à l'entraînement des mobilisables.

*Le monument en hommage aux
Mobiles du Calvados, place
des Casernes (Alexandre III),
à Caen.*



Contact : Mairie de Luc-sur-Mer - Patrimoine de Luc ou
Pascal Lamy, 1, rue du Rochemer - Luc-sur-Mer
Tél. : 02 31 96 67 35
Courriel : pascal-lamy@wanadoo.fr

Sommaire du prochain numéro



Photographie de couverture
plan terrier de Luc de 1751
(Archives départementales du Calvados, H 31 73)

*patrimoine
de Luc*
L'APARTÉ



BULLETIN MUNICIPAL
Supplément du bulletin été 2012

*Directeur de la publication : Mairie de Luc-sur-Mer
Rédacteur en chef : Pascal Lamy*